

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Centre Régional de la Propriété Forestière 7 Impasse Ricard Digne 13004 Marseille

A l'intention de Monsieur Bruno Giaminardi

Le Luc-en-Provence, 14 novembre 2021

Objet: Projet de nouveau SRGS – LRAR

Monsieur le Président,

Suite à nos différents échanges et réunions, nous nous étions engagés à vous faire part de nos commentaires sur votre projet de nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole pour la fin octobre. Nous vous avons informé du délai supplémentaire qui nous était nécessaire pour terminer ce travail et en valider la synthèse avant de vous envoyer nos remarques et vous avez eu l'amabilité de nous répondre que ce n'était pas un problème et que cette échéance n'était pas stricte.

Nous nous étions déjà largement exprimés sur ce sujet, tant oralement que par écrit, notamment dans nos échanges de mails et dans nos deux courriers recommandés des 18 juillet et 30 août.

Vous trouverez ci-après le résultat des réflexions à l'issue de l'examen de votre document de travail que nous avons menées au sein de notre organisation et dont nous avons discuté avec certains de nos collègues d'autres régions lors de notre Assemblée Générale du 19 octobre.

Ce rapport, comme d'ailleurs tous nos courriers précédents, a été approuvé à l'unanimité des neuf membres du Conseil d'Administration de l'Union régionale de nos syndicats de forestiers privés qui ont contribué à sa rédaction.

Il ne s'agit pas de critiquer la qualité du travail effectué par les équipes du CRPF de la région Sud, mais le processus qui nous a exclu de la réflexion préalable à toute consultation publique, la rigidité des « règles » qui ne devraient être que des préconisations, et, au passage, certaines options « politiques » dont il conviendra de débattre ensemble dans la mesure où leur impact technique et économique sur la gestion future de notre patrimoine privé est au cœur de nos préoccupations.

Cela fait plus de 15 ans que nous demandons avec insistance que la concertation entre le CRPF et Fransylva soit organisée de manière régulière... Les années ont passé, les présidents ont changé et les directeurs aussi. Cependant, c'est sans succès en dépit de nos demandes régulièrement réitérées...





UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Cette démarche ne nous était pas propre. Elle venait de Monsieur Henri Plauche-Gillon, qui a longtemps présidé simultanément nos deux organisations, et qui, à l'époque, nous avait recommandé de réunir, avant chaque conseil de centre, les représentants des trois piliers de la forêt privée, afin d'évoquer ensemble les différents points de l'ordre du jour de ce conseil.

Ce qui nous fait réagir violemment correspond à cette frustration accumulée depuis de nombreuses années. Monsieur Gérard Gautier, qui représente notre région au Conseil d'Administration de Fransylva, l'avait alerté il y a bientôt trois ans...

Monsieur Guy de Courville qui avait été chargé de produire un rapport sur les relations entre les syndicats et les CRPF n'a, manifestement pas suffisamment mis en lumière l'étendue d'une situation qui se manifeste aujourd'hui au grand jour à l'occasion du futur SRGS dont la version qui nous a été présentée a été construite et rédigée sans la concertation préalable qui aurait dû aller de soi avec le partenaire naturel privilégié que nous sommes, **unique syndicat** représentant tous les forestiers privés.

Cette situation ne nous satisfait cependant pas. Notre réaction est pourtant justifiée et légitime. Notre solidarité au sein de notre Union est aujourd'hui renforcée. Mais, en même temps, nous sommes quelque peu désabusés et surtout inquiets.

Nous ne comprenons toujours pas les raisons qui vous ont conduit à refuser d'organiser la réunion que nous avions sollicitée dans notre courrier du 30 août entre les administrateurs, propriétaires élus de nos deux organisations et encore moins les instructions que vous avez données dans votre mail du 11 octobre adressé aux conseillers élus du CRPF leur interdisant de répondre favorablement à l'invitation à une réunion d'échanges en toute sérénité.

Sans avoir les connaissances techniques de certains, nous avons la « connaissance » des réalités du terrain. Nous avons vu comment nos grands-pères et nos pères ont géré nos patrimoines et nous n'avons pas à rougir des actions passées, preuve en est le développement et l'accroissement de nos forêts.

Néanmoins, les temps changent (et le climat aussi !!!). La recherche avance et nous ne sommes pas hostiles au fait d'apprendre encore et encore et ce n'est pas parce que nous sommes de l'«ancien monde» que nous devons être considérés comme des ignares ,hostiles aux nouveautés du siècle ...

Encore eut-il fallu nous en parler, faire le travail pédagogique nécessaire et en débattre. C'est bien là une mission du CRPF.

Et c'est bien là une occasion manquée pour nous tous...

Si ce travail de communication avait été fait en amont de la finalisation du SRGS, nous serions aujourd'hui armés pour comprendre, pour accepter et aussi pour être le relais auprès de nos adhérents..

Quel dommage!!!





UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les commentaires figurant dans notre document joint portent sur :

- la méthode que vous avez retenue,
- les rappels nécessaires sur le rôle et les objectifs du SRGS et des documents de gestion durable tels que les a voulus le législateur, et dont les dérives nous semblent patentes,
- la forme du document que vous nous avez soumis et ses lacunes manifestes,
- le fond des orientations proposées et retenues,
- quelques points particuliers dont la liste est non exhaustive.

Nous souhaitons que non seulement nos remarques soient prises en considération, mais que nous prenions le temps nécessaire pour retravailler sereinement ensemble les points que nous considérons comme rédhibitoires.

Nous vous faisons d'ailleurs une proposition d'organisation de ce travail.

Nous sommes certains que nous pouvons trouver ensemble les compromis acceptables qui respectent les principes d'une gestion durable de nos forêts méditerranéennes découlant des critères d'Helsinki.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Fransylva 04-05-84

Isabelle de Salve-Villedieu

(1)4

Présidente

Fransylva 06

Corinne Baillon-Dhumez

Présidente

Fransylva 13

Gérard Gautier

Président

Fransylva 83

Christian Mercier

Président

Fransylva PACA

Frédéric-Georges Roux

Président

Copies:

- Messieurs et Mesdames les conseillers élus du CRPF PACA
- Messieurs et Mesdames les administrateurs et administratrices des syndicats Fransylva de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux bons soins de leurs Présidents
- Monsieur Christian Wawrzyniak, DRAAF

